

VAE Bachelor spécialisé Travel

Titre certifié RNCP de niveau 6 "Responsable des Activités du Tourisme et des Voyages"



DESCRIPTION

Les points forts de la VAE :

- Elle permet de :
 - obtenir une certification
 - valider votre expérience
 - faire reconnaître vos compétences
 - évoluer professionnellement

Objectifs du parcours :

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à toute personne de valoriser ses compétences professionnelles ou extra-professionnelles par l'obtention d'un titre certifié RNCP de niveau 6 "Responsable des Activités du Tourisme et des Voyages" ou d'un bloc de compétences constitutif de ce titre.

Les objectifs opérationnels du dispositif sont les suivants :

- Constituer un dossier écrit dans lequel vous démontrez vos compétences au travers de vos expériences en vue de l'acquisition d'un bloc de compétences ou du titre visé
- Soutenir votre dossier écrit lors d'un oral face à un jury
- Répondre de manière cohérente aux questions posées par le jury.

Contenu du parcours :

L'accompagnement est facultatif mais fortement conseillé pour maximiser les chances de réussite.

Nous vous proposons 15 heures d'accompagnement organisées de cette manière :

- L'accompagnement débute par une classe virtuelle collective (2 heures) afin de vous présenter les différentes phases de la démarche de VAE et vous permettre d'appréhender correctement les outils pédagogiques que vous serez amenés à utiliser.
- 13 heures d'accompagnement individuel sont planifiées avec un référent de l'ESCAET afin de vous aider à :
 - Appréhender le référentiel des activités et des compétences associées au(x) bloc(s) ou au titre visé(s)
 - Acquérir une méthodologie pour mettre en perspective les compétences du référentiel par rapport à vos expériences
 - Valoriser votre expérience et vos compétences dans le cadre de votre dossier écrit
 - Enrichir vos compétences au travers de la transmission de ressources pédagogiques (dossiers de presse, ouvrages, recherches etc...)
 - Acquérir une méthodologie pour la préparation du passage devant le jury.

DÉBOUCHÉS

Secteurs d'activités :

Tour opérateur - Agence de voyages de loisirs et/ou d'affaires 100% en ligne - Comparateurs et moteurs de recherche de voyages - Agence de voyages de loisirs et/ou d'affaires indépendantes, franchisée ou intégrée à un réseau - Agence de voyage réceptive - Opérateurs d'activités de loisirs - Organismes institutionnels du tourisme - Agences de tourisme d'affaires et événementielles - Hébergement indépendante (hôtellerie, hôtellerie de plein air, gîtes & chambres d'hôtes), Chaîne d'hébergement (hôtellerie, hôtellerie de plein air, gîtes & chambres d'hôtes) - Entreprises de transport de voyageurs (compagnies aériennes, compagnies maritimes, compagnies ferroviaires, transports automobiles de personnes, loueurs de voitures et vélos) - Entreprises d'informatique dédiées à des activités du tourisme et des voyages : Global Distribution Systems (systèmes de distribution mondiale), éditeurs de solutions de gestion et de réservation des voyages de loisirs et des voyages d'affaire - Taille des entreprises ou services employeurs: variable: TPE, PME, ETI, Grand Groupe & Multinationale

Type d'emplois accessibles :

Chef(fe) de produit tourisme ou Assistant(e) Chef(fe) de produit tourisme - Chef(fe) de projet événementiel ou Assistant(e) Chef(fe) de projet événementiel - Chargé/Chargée de voyage en entreprise - Chargé(e) de projet Marketing ou Assistant(e) Chargé(e) de projet Marketing - Responsable Commercial(e) ou Assistant(e) Responsable Commercial(e) - Responsable des ventes ou Assistant(e) Responsable des ventes - Chargé(e) de mission tourisme - Chargé(e) de communication - Chargé de support technique clients - Gestionnaire de structure d'hébergement touristique

Code(s) ROME :

G1302 - Optimisation de produits touristiques
G1301 - Conception de produits touristiques
E1107 - Organisation d'événementiel
M1704 - Management relation clientèle



Formation continue

Référence : VAE BA

INFOS PRATIQUES

Validation des acquis en général sur 12 mois selon le profil du candidat et la certification visée :

- 15h d'accompagnement facultatif mais fortement recommandé
- 3h de soutenance finale

Titre RNCP : N°37502 Responsable des Activités du Tourisme et des Voyages, enregistré le 24-04-2023 - certificateur : ESCAET.

Résultats attendus de la VAE :

Obtention d'un ou de tous les blocs du Bachelor spécialisé Travel, titre RNCP certifié de niveau 6 "Responsable des Activités du Tourisme et des Voyages"

- **RNCP37502BC01** - Gestion d'un projet événementiel
- **RNCP37502BC02** - Production de produits et services touristiques
- **RNCP37502BC03** - Promotion de produits et services voyages, déplacements ou événementiels
- **RNCP37502BC04** - Commercialisation de produits et services voyages déplacements ou événementiels et gestion de la relation client

ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

Public visé :

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation.

Prérequis :

Justifier d'une expérience en rapport direct avec la certification visée.

Matériel informatique nécessaire :

L'apprenant doit disposer d'un ordinateur Mac ou PC bénéficiant d'un micro et d'une webcam en bon état de fonctionnement, ainsi que du navigateur Google Chrome. L'apprenant devra également posséder une connexion internet satisfaisante.

Un compte professionnel Google sera fourni par l'ESCAET et devra être installé sur le smartphone de l'apprenant, ainsi que l'application professionnelle Gmail pour communiquer avec l'équipe dans le cadre de son parcours de formation.

Modalités et délais d'accès :

Tout candidat devra remplir un dossier de recevabilité accompagné de pièces justificatives (livret 1), nous contacter pour l'obtenir, qui sera ensuite étudié par la commission pédagogique.

Un nombre minimum de candidats à la VAE est requis pour que la session de démarrage trimestrielle soit maintenue.



DÉROULÉ DU PARCOURS

Exécution du parcours :

Le démarrage de l'accompagnement de la VAE a lieu une fois par trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre. La soutenance finale est réalisée au plus tard 1 an après la date de démarrage en fonction de l'avancée du projet de VAE du candidat.

Méthodes mobilisées :

15 heures d'accompagnement facultatives individuelles et collectives réalisées en présentiel ou en distanciel (téléphone, visioconférence).
Fichiers de suivi partagés avec l'équipe éducative.
Outils de communication : une adresse Gmail, un environnement Google Workspace, un salon privé Google Chat et un salon VAE Google Chat.
Langue utilisée lors du parcours : Français

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous mettons en place un certain nombre de mesures afin d'adapter nos formations et l'accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap :

- Entretien dès la candidature et/ou l'inscription : le candidat et le référent handicap de l'ESCAET étudient ensemble la faisabilité du projet pédagogique à partir de ces moyens, en lien éventuellement avec les dispositifs régionaux d'appui pour la mise en place de la compensation du handicap en formation.
- Consolidation et partage des informations non confidentielles aux équipes internes et externes afin qu'elles puissent adapter leurs processus respectifs
- Tiers temps possible pour les évaluations
- Accompagnement tout au long de l'année : notre référent handicap accompagne le candidat en situation de handicap, vérifie l'adéquation des dispositions prises et des aménagements mis en place, veille à son égal accès aux contenus pédagogiques, etc.

Modalités d'évaluation :

Au terme de ce parcours vous soutiendrez devant un jury qui évaluera l'adéquation de vos acquis de l'expérience avec un ou plusieurs blocs de compétences du titre visé. Le jury de validation sera composé de 3 personnes :

- un représentant de l'ESCAET en tant qu'organisme certificateur. Ce représentant devra être différent de l'accompagnateur référent.
- les deux autres personnes seront des diplômés de l'ESCAET ou professionnels qui opèrent dans l'industrie du tourisme et des voyages.

Si vous visez l'obtention d'un titre :

L'évaluation de vos compétences au vu de votre dossier et de votre oral peut déboucher sur une validation totale des blocs de compétences justifiant la délivrance du titre.
En cas de validation partielle, le jury précise la nature des compétences devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire. Il peut aussi définir leur modalité d'acquisition (formation professionnelle par exemple).

Si vous visez l'obtention d'un bloc de compétences :

L'évaluation de vos compétences au vu de votre dossier et de votre oral peut déboucher sur une validation ou une non-validation.

FRAIS DU PARCOURS VAE

Frais pédagogiques HT (hors frais non pris en charge) : **2 800 €**

Détail des frais non pris en charge HT : 200 €

Étude du dossier de recevabilité.

* Selon le financement choisi, la part concernant l'organisation de la soutenance finale devant un jury de professionnels à hauteur de 800 € HT peut ne pas être prise en charge. Pour plus de renseignements, nous contacter.

FINANCEMENT

VAE éligible à tous modes de financement :

CPF - Compte Personnel de Formation

Vous pouvez réserver votre formation sur le site ou l'application mobile Mon Compte Formation grâce à votre budget CPF. En savoir + :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

CPF de transition (ex CIF)

Congés qui permettent au salarié de s'absenter de son poste afin de suivre une formation longue pour se qualifier, évoluer ou se reconvertir.

➤ Rapprochez-vous d'un opérateur du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) qui vous apportera un accompagnement tant sur l'élaboration du dossier que sur le financement. Avec ce dispositif, vous allez pouvoir solliciter une prise en charge financière de la formation auprès de la Commission paritaire interprofessionnelle (CPIR) de votre domicile.

Plan de développement de compétences

Plan de formation annuel de l'entreprise, à utiliser avant fin décembre de chaque année – Se rapprocher de la Direction ou des RH.

Financements régionaux et Pôle Emploi

Les régions et Pôle Emploi disposent de bourses de formation continue.

Congé de reclassement

Ce congé, d'une durée variable, a pour objet de permettre au salarié de bénéficier d'actions de formation suite à un licenciement économique.

Détail du coût du parcours			
	HT	TVA	TTC
Etude du dossier de recevabilité	200 €	20 %	240 €
Frais non pris en charge			
Accompagnement	2 000 €	20 %	2 400 €
Soutenance finale *	800 €	20 %	960 €

NOUS CONTACTER

Du lundi au jeudi de 9h à 18h30 et le vendredi de 9h à 17h
ESCAET - 6 avenue de Grassi - 13100 Aix-en-Provence

Renseignements et inscription :

Laetitia REYNIER
Mail : formationpro@escaet.fr
Tél. : 04 42 96 64 97
Mob. : 07 84 35 60 18

Assistance technique et pédagogique :

Gaëlle VELON & Kenza ARADJ
Mail : frontoffice@escaet.fr
Tél. : 04 42 96 64 97
Mob. : 07 63 00 43 46